

# Propriétés et particularités de la catelle

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **27 (1983)**

PDF erstellt am: **23.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## II. Propriétés et particularités de la catelle

### 1. PROBLÈMES SPÉCIFIQUES

Notre intention n'est pas de tracer ici une histoire des poêles et des catelles, mais de commenter brièvement certains aspects particuliers au problème de la catelle, par le fait même qu'ils donnent à notre recherche une orientation bien déterminée.

#### a) *Création de la matrice d'une catelle*

Les catelles à relief sont tirées de moules ou matrices en terre cuite, «négatifs» créés soit par les artistes-artisans que sont parfois les potiers, soit par des «spécialistes» qui s'inspirent de modèles graphiques de toutes sortes. En effet, à partir du milieu du 15<sup>e</sup> siècle surtout, se multiplient les copies et reproductions de gravures sur bois et sur cuivre. Un exemple particulièrement intéressant, parce qu'illustré par quelques-unes de nos catelles, nous est donné par les gravures sur cuivre du Maître E.S. La production de cet artiste, connu par ses seules initiales, se situe vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup> ; ses motifs sont très largement utilisés à cette époque en Europe et, tout naturellement aussi, des moules de catelles sont formés d'après ses gravures ou esquisses<sup>12</sup>. A Valangin, comme nous le verrons encore dans le catalogue, les exemplaires n<sup>os</sup> 45 et 48 sont inspirés du Maître E.S., dont nous retrouvons, par ailleurs, le style dans la série 49.

#### b) *Propagation des modèles*

Il est nécessaire de voir comment se propagent les décors ou les moules de catelles ainsi conçus, si l'on veut saisir les difficultés auxquelles se heurte tout essai de datation.

Très tôt, déjà au 14<sup>e</sup> siècle, existent des centres d'où partent certaines formes de décor, transportées par les compagnons qui transmettent soit les matrices elles-mêmes, soit leur concept. De leur côté, les artistes spécialisés dans les poêles répandent et vendent leurs modèles en masse, dans un rayon très vaste. Dans cet

énorme va-et-vient, dans cet échange continu et intense, il est difficile de savoir d'où provient exactement une œuvre et quand elle a été créée. Si le motif a du succès, il peut se retrouver d'un bout à l'autre de l'Europe – de la France à la Pologne pour le motif 49 a-b – et être reproduit pendant une durée plus ou moins longue. Les formes et les décors ne sont donc pas forcément caractéristiques et peuvent être employés indifféremment par de grands centres ou de petits ateliers. La période qui sépare la réalisation d'une matrice de sa reproduction est ainsi variable et la création artistique de la catelle a souvent lieu très loin, dans le temps comme dans l'espace, de l'endroit de son exécution et de son assemblage en poêle, d'autant plus que ces deux dernières opérations ne sont pas toujours le fait d'un même atelier<sup>13</sup>.

Un compte du château de Valangin montre qu'en 1620 un atelier de Boudry fait ses poêles entièrement lui-même : «Payé a George David Tissot de Boudry... pour un fourneau qu'ils ont fait, fourni et posé au petit poêle du chasteau de Vallangin...» Les catelles ont été fabriquées sur place d'après des modèles originaux importés, sans doute, de la Suisse allemande ou de l'Allemagne du Sud<sup>14</sup>. Les mêmes conditions semblent valoir pour un poêle livré par un artisan de Bienne en 1640<sup>15</sup>.

#### c) *Inégalités entre catelles d'une même série*

Après avoir été enlevée de la matrice, la catelle est rebosselée, corrigée : de là, les différences, entre catelles d'une même série, dans le détail et la netteté du dessin, dans la forme et la courbure, et même parfois dans la grandeur. C'est pourquoi il ne faut pas s'attarder sur ces irrégularités et ces inégalités – qui peuvent être assez considérables – et ne pas leur accorder trop d'importance. N'oublions pas que nous avons affaire à un matériel qui provient d'un travail manuel et artisanal. Pourtant, les variations de dimensions ou de formes observées parfois dans les cadres entourant le même motif sont dues au fait que seul ce dernier est transmis

11. Le Maître E.S. meurt vers 1468 : cf. Max LEHRS 1910 et 1924 ; cf. aussi A. PESTALOZZI-PFYFFER 1926. MINNE (1977, p. 366-367) pense que le Maître aurait pu être lui-même l'auteur de certains modèles pour catelles.

12. LEHRS, 1911, en dénombre 14 exemplaires rien que pour la Suisse.

13. Remarquons pourtant qu'on ne livre pas de catelles à grande distance, car c'est un matériel lourd et délicat ; il faut, par exemple, 548 catelles pour un poêle monté aux environs de 1570 au château de Schenkenberg (K. FREI 1931, p. 91).

14. FRANZ 1969 ; SCHNYDER 1972.

15. Cf. annexe.

et que le cadre est ajouté par l'artisan qui moule et cuit les catelles<sup>16</sup>. Si celles-ci sont de grandeur différente, il ne faut pas s'y tromper, c'est la largeur seule des cadres qui varie, comme le montre particulièrement bien l'exemple de la série n° 5 de notre catalogue, où l'écart affecte des valeurs allant jusqu'à 1 cm pour la longueur et 2 cm pour la largeur.

Par ailleurs, au cours du séchage et de la cuisson, la catelle diminue en général de 5 à 15 %<sup>17</sup>. Ainsi, lorsqu'on surmoule des catelles pour en obtenir un négatif à partir duquel on tire de nouvelles copies, celles-ci seront bien plus petites que les originales et se distingueront, en outre, de leur modèle par leur manque de netteté et de précision dans le dessin<sup>18</sup>. L'argile rétrécit et réagit aussi plus ou moins selon sa composition et le soin apporté à sa cuisson, de sorte que les différences peuvent être sensibles si la même terre n'est pas employée pour une même série ou si celle-ci est cuite en plusieurs fois.

Les problèmes se posent d'une manière identique pour la couleur et la qualité du vernis qui variera en fonction de l'attention accordée à sa préparation, de l'argile qui lui sert de support et de cuisson<sup>19</sup>.

#### d) *Appartenance de la catelle à un poêle*

Le poêle est un ensemble d'une structure souvent déconcertante. Nous en possédons de nombreuses illustrations dès le 15<sup>e</sup> siècle, de sorte qu'il est possible de le restituer dans une certaine mesure lorsque nous retrouvons de très grandes séries de catelles dont l'appartenance à un même ouvrage est assurée. Aucun poêle du 14<sup>e</sup> siècle formé entièrement de catelles ne nous est parvenu : il n'est pas besoin de souligner combien aléatoire se révèle ainsi toute tentative de reconstitution. Le poêle, à cette époque, se cherche encore et varie à l'infini, d'autant plus que toutes ses parties ne sont pas forcément recouvertes de catelles. Bientôt, augmentant en art et en complexité, il ne pourra plus être maîtrisé par le seul potier-poêlier, et peintres, sculpteurs, architectes, modelers participeront à son élaboration : l'imagination n'a plus alors de frein, tout devient possible, les plus folles extravagances sont permises. Il n'est pas rare de voir sur un même poêle des catelles différant par le motif (profane, religieux, naturaliste, géométrique, etc.), le genre (en pot, à niche, plate), la grandeur, la couleur et la technique de décor (relief ou peinture). De même, le poêle peut être fait d'une seule pièce, d'un corps carré ou polygonal surmonté d'une tour carrée, polygonale ou à étages ; d'un corps carré, rond ou polygonal

surmonté d'une tour ronde ; d'un corps à ressauts. En outre, des ornements sculpturaux et plastiques lui sont parfois surajoutés, et un ou plusieurs sièges en escalier (nommés « cachets » dans nos régions<sup>20</sup>), plus ou moins compliqués, peuvent le flanquer.

Deux poêles seront donc rarement identiques, d'autant plus que chaque atelier se limite à certaines formes de poêles et de catelles afin de pouvoir mélanger différentes séries d'éléments.

Mettre quelques catelles éparses en regard de ces formes diverses aux mille possibilités dont certaines combinaisons ont été suggérées ci-dessus, et prétendre reconstituer cet énorme ensemble qu'est le poêle ne peut être qu'une illusion qu'il est vain de vouloir poursuivre. Ce n'est que sous forme d'hypothèse – à moins de critères solides et probants – que telle série de nos catelles pourra être rattachée à telle autre pour figurer sur un même poêle ; tout au plus pourra-t-on esquisser la forme de ce dernier, si l'on a affaire à des éléments arrondis ou d'angle.

Les données se compliquent et les possibilités se diversifient encore lorsqu'on examine, même sans entrer dans les détails, la façon dont on s'y prend pour réparer un poêle. Un compte de 1585<sup>21</sup> nous l'explique clairement : « A Jehan Tissot, bourgeois de Bouldry, pour avoir reassis le fournet au poille des comptes... et fourny plusieurs quauelles neufves au contenu du marché... » Quand un poêle est défectueux, on ne l'abat pas simplement pour le changer<sup>22</sup>, mais on le démonte avec le plus de soin possible pour le remonter ensuite ; seules les parties endommagées ou les catelles brisées en cours d'opération sont renouvelées<sup>23</sup>. Le poêle revêt alors un aspect différent, où des catelles neuves et de goût récent en côtoieront de plus anciennes.

Le poêle est ainsi non seulement soumis à toutes les fantaisies lors de sa construction, mais encore subit, au cours de son existence, des changements de physiologie plus ou moins grands jusqu'à ce que, vraiment inutilisable, il soit abattu à coups de masse et remplacé. Sa durée de vie est par conséquent très variable et peut difficilement être déterminée avec exactitude.

C'est pourquoi l'on ne s'étonnera plus de notre impuissance à « reconstruire » un poêle à partir de catelles éparses et brisées ou à rapprocher plusieurs séries pour les faire figurer sur un même monument.

Dès lors, une conclusion s'impose : il faut traiter les catelles en tant qu'unités, puisque toute forme de poêle nous est quasiment inconnue. C'est ce que nous ferons tout au long de ce travail.

16. Le phénomène est frappant surtout à partir de la Renaissance où des motifs identiques sont entourés de cadres tout à fait différents les uns des autres.

17. Ces valeurs varient selon les spécialistes ; elles sont de l'ordre de 10 à 20 % selon les uns et de 5 à 15 % selon les autres.

18. C'est sans doute le cas des catelles n° 49 (cf. catalogue) qui semblent bien être des copies de celles du château de Neuchâtel.

19. Pour la technique des différents vernis, cf. VERHAEGHE 1968.

20. GODET 1885 a, p. 118.

21. Cf. annexe.

22. Il arrive pourtant que l'on change les poêles à cause d'un réaménagement intérieur ou pour obéir aux impératifs de la mode : cf. M.-T. TORCHE-JULMY (1979) qui mentionne que les poêles du Gouvernement de Fribourg sont changés deux à trois fois par siècle.

23. Un poêlier de Brugg, par exemple, livre 76 catelles neuves pour la réparation d'un vieux poêle du château de Brunegg (FREI 1931, p. 91).

## 2. MOYENS DE DATATION

Diverses sources de renseignements peuvent contribuer – et souvent concourir – à la datation d'une catelle. Nous en citerons les plus fréquentes<sup>24</sup> :

### a) Les recherches archéologiques.

En général, les catelles ne se retrouvent pas dans des conditions stratigraphiques assez favorables pour être datées avec exactitude, à moins qu'elles ne fassent partie d'une couche archéologique – telle que couche d'incendie, par exemple – correspondant à un événement historique connu. C'est pourquoi, nous devons recourir à d'autres méthodes d'approche pour compléter les informations livrées par les fouilles. Dans le cas le plus favorable, nous pourrions mettre celles-ci en relation avec des témoignages écrits<sup>25</sup> :

### b) Les documents d'archives.

Ils peuvent préciser la date de certains faits, comme

- la construction ou la rénovation de bâtiments ou de parties de bâtiments (elles fourniront donc un «terminus post quem» ou «ad quem» aux objets que l'on mettra en rapport avec elles)<sup>26</sup>.

- la destruction de bâtiments ou de parties de bâtiments («terminus ante quem»).

C'est le cas de tous les châteaux ou places fortes dont nous ne connaissons que la date de destruc-

tion et où, pour toutes sortes de raisons, les observations stratigraphiques font défaut<sup>27</sup>.

- la production d'un potier connu<sup>28</sup>.

- les contrats de livraison mentionnés dans les comptes, officiels ou privés<sup>29</sup>.

### c) L'histoire de l'art.

Elle nous livre des points de repère chronologiques grâce à l'analyse

- des sources d'inspiration de la catelle («terminus post quem»)<sup>30</sup> ;

- du style et du motif de la catelle.

C'est presque toujours selon ces critères que sont datées les catelles, et celles de Valangin n'y font pas exception. Les dates proposées sont ainsi souvent trop basses, car il est impossible d'évaluer dans chaque cas l'influence des facteurs de «retardement» invoqués au chapitre II 1. Le problème se pose donc lorsqu'on date une catelle d'après les costumes des personnages qui y figurent, les scènes typiques d'une époque ou les motifs architecturaux. Tous ces éléments ne peuvent être que des points de repère et nous les avons généralement interprétés comme un «terminus post quem» ou «ad quem» très large.

### d) Les caractéristiques techniques de la catelle.

C'est ce dernier point qui fera, en partie, l'objet de notre recherche au chapitre suivant.

24. Les points suivants et certains cas particuliers seront commentés au cours du catalogue, au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

25. Le cas, encore plus favorable, de la catelle qui porte une date (en général celle de la construction du poêle), la signature d'un artiste ou artisan connu, ou encore le nom ou les armoiries du propriétaire, est trop rare pour être exposé plus longuement.

26. Cf. les exemples donnés par Alt-Regensberg (SCHNEIDER 1979) et Wädenswil (ZIEGLER 1968).

27. De nombreuses catelles de Valangin sont datées grâce à des parallèles faits avec des objets provenant de tels sites.

28. Cf. les exemples cités par R. SCHNYDER, 1971 et 1972.

29. Cf. la théorie de FREI (1931) au sujet des poêles de Neuchâtel et de Hallwil.

30. Cf. chapitre II 1, a) et b).

